

Permanence : Architecte conseil, secteur Saint-Marcellin



Prochaine date :

Fri 15 May 2026

[Voir toutes les dates](#)

Localiser :

Mison de l'intercommunalité

7 rue du colombier
38160 Saint-Marcellin

<https://saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Présentation

Vous avez un projet de construction, de rénovation d'un logement, d'aménagement intérieur ou extérieur... ? Avant de vous engager, profitez des conseils gratuits d'un professionnel. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté vous accompagne.

L'architecte conseil du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère (CAUE) est à l'écoute de votre projet. Ses conseils peuvent porter sur :

- la qualité architecturale du projet et son intégration dans l'environnement,
- la nature des matériaux employés et leur technique d'utilisation,
- la maîtrise du coût du projet,
- la bonne interprétation des règles d'urbanisme (sans toutefois être un conseil juridique),
- les économies d'énergie et la construction durable,
- etc.

Cette consultance architecturale se tient, selon les cas, sur le lieu de votre projet ou à la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier) à Saint Marcellin.

Permanence gratuite, sur rendez-vous au 04 76 38 45 48.

Premier rendez-vous, à partir de 13h.

Les communes du "secteur Saint-Marcellin" sont :

Bessins, Chatte, Chevières, La Sone, Montagne, Murinais, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Lattier, Saint-Marcellin, Saint-Sauveur, Saint-Vérand, Têche.

Lors de la permanence pensez à vous apporter les documents relatifs à votre projet (photo, plan, relevé cadastral, etc.), cela aidera l'architecte conseil.

Contact

0476384548

<https://saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Périodes d'ouverture

Vendredi 17 avril 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 24 avril 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 15 mai 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 22 mai 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 29 mai 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 12 juin 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 19 juin 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 26 juin 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 17 juillet 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 24 juillet 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 31 juillet 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 28 août 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 11 septembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 18 septembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 25 septembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 9 octobre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 16 octobre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 23 octobre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 13 novembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 20 novembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 27 novembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 11 décembre 2026 de 13h à 17h.

Vendredi 18 décembre 2026 de 13h à 17h.

Tarif

Gratuit. Réservé aux particuliers habitant le territoire.

Localisation

Calculer votre itinéraire

Mison de l'intercommunalité

7 rue du colombier

38160 Saint-Marcellin